

# L'AGRICULTURE DANS LA COMMUNE DE MATAM : ENJEUX ET DEFIS DE LA RIZICULTURE IRRIGUEE DANS LES PERIMETRES AMENAGES

**Ismaila DIOP,**

*Doctorant (section de Géographie)*

*Laboratoire Leidi « Dynamiques des territoires et développement »,  
diopisma15101993@gmail.com 00221 77 991 33 29*

**Dr Diallo Mouhamadou Lamine (géographe),**

*Laboratoire Leidi « Dynamiques des territoires et développement »,  
laminemako@yahoo.fr*

## Résumé

*Etudier la riziculture irriguée dans l'une des localités de la Vallée du fleuve Sénégal (commune de Matam), revient à approfondir les connaissances liées à l'agriculture qui au-delà d'être le secteur primaire de l'économie du pays, a pendant longtemps constitué la richesse du monde rural. Cet article met l'accent sur l'importance que représente ce secteur agricole comme ressource considérable dans la vie socio-économique des populations du milieu. L'étude s'interroge, en effet, sur la situation de l'agriculture irriguée (riziculture) en mettant en évidence les enjeux existants et un nombre important de défis à faire dans les périmètres aménagés. L'objectif est d'analyser les dynamiques socio-économiques de la commune de Matam, en montrant d'une part, les potentialités agricoles du milieu naturel et d'autre part, les contraintes liées à la pratique de l'activité rizicole. Ce texte résulte d'un travail d'enquête de terrain auprès des différents acteurs du secteur agricole dans la région de Matam. Le questionnaire et le guide d'entretien ont été les principaux outils de collecte de données sur la base d'un échantillonnage.*

*Les résultats présentés dans cet article s'articulent autour de trois points. Il s'agit tout d'abord, de montrer les potentialités rizicoles de la commune de Matam, ensuite exposer les contraintes liées à l'exploitation des terres agricoles et enfin analyser les rapports conflictuels entre les agriculteurs dans les périmètres aménagés.*

## Abstract

*Studying irrigated rice cultivation in one of the localities of the Senegal River Valley (municipality of Matam), amounts to deepening the knowledge related to agriculture which beyond being the primary sector of the country's economy, has for a long time constituted the wealth of the rural world. This article emphasizes the importance of this agricultural sector as a considerable resource in the socio-economic life of local populations. The study questions the situation of irrigated agriculture (rice growing) by highlighting the existing issues and a large number of challenges to be met in the developed areas. The objective is to analyze the socio-economic dynamics of the municipality of Matam, showing on the one hand the agricultural potential of the natural environment and on the other hand the constraints linked to the practice of rice cultivation. This text is the result of a field survey of the various actors of the*

*agricultural sector in the region of Matam. The questionnaire and interview guide were the main tools for collecting data on a sample basis.*

*The results presented in this article revolve around three points. First of all, it is a question of showing the rice-growing potential of the municipality of Matam, then exposing the constraints linked to the use of agricultural land and finally analyzing the conflicting relationships between farmers in the developed areas*

## **Introduction**

Au Sénégal, l'agriculture est essentiellement pluviale et saisonnière. Elle a toujours été caractérisée par la prédominance des cultures commerciales (l'arachide, le coton, la canne à sucre). Ainsi, le Sénégal est un grand pays importateur de produits alimentaires, en particulier du riz, qui représente près de 75 % des importations de céréales. La politique de l'Etat s'inscrit depuis quelques temps dans une dynamique de diversification. L'objectif étant de sécuriser et d'accroître les revenus tirés du secteur primaire, en corrigeant les disparités régionales (Baldé, 2002). Cette diversification est également favorisée par les difficultés accrues dans la production et la commercialisation des cultures de rente (arachide, coton). Les contraintes sont liées d'une part, à la détérioration des conditions climatiques et d'autre part, à la baisse des cours des matières premières. Le recours aux cultures alimentaires et vivrières (millet, riz, maïs et sorgho) permet de soulager la dépendance du milieu rural à l'importation. C'est dans cette perspective que la riziculture prend de l'ampleur notamment dans la vallée du fleuve Sénégal (une terre nourricière du pays de par ses nombreuses potentialités physiques et humaines). Pratiquée par de petits exploitants, la culture du riz fait vivre entre 200 000 et 300 000 ménages, soit au moins 1,5 millions de personnes dont pour la plupart le riz est l'alimentation de base (Diédhiou, 2015)

Il existe deux principaux types de rizicultures au Sénégal : la riziculture traditionnelle ou pluviale des bas-fonds et des plateaux dans les régions méridionales de Fatick, Ziguinchor, Sédhiou, Kolda, Tambacounda et Kédougou. Elle se pratique de manière artisanale (travail manuel, sans engrais ni matériels végétales améliorés), à des échelles réduites le long des vallées inondables. C'est une agriculture de subsistance pratiquée en général par les femmes. Ainsi, les rendements sont faibles. La riziculture irriguée, deuxième type, est développée au nord, dans la Vallée du fleuve Sénégal et au sud dans le bassin de l'Anambé (région de Kolda).

Dans ces zones, la culture du riz bénéficie de techniques de production modernes et d'une certaine maîtrise des ressources en eaux, notamment grâce à la SAED (Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta, du fleuve Sénégal, des Vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé).

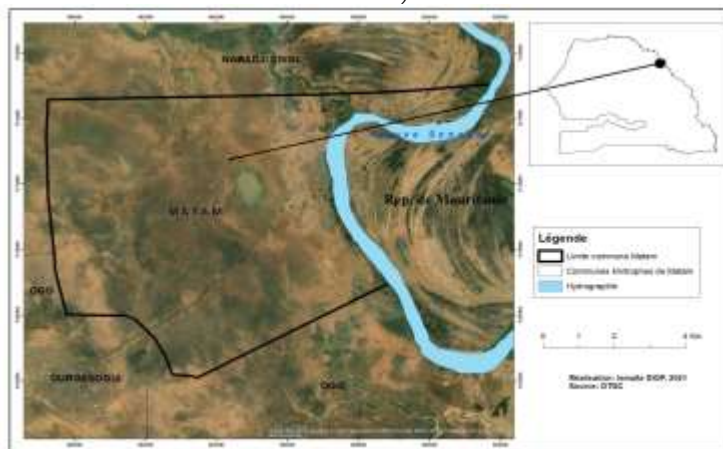
Située dans la partie nord de la vallée du fleuve Sénégal, la commune de Matam (notre zone d'étude) se caractérise par l'abondance des potentialités hydro-agricoles. La culture du riz y constitue, de plus en plus, une alternative pour l'autosuffisance alimentaire. Toutefois, le niveau de valorisation des terres est faible à cause d'une contrainte majeure liée à l'insuffisance des moyens financiers et matériels dans la production et la commercialisation du riz. Il faut noter également le déficit pluviométrique, la dégradation des terres, les effets de l'érosion éolienne et/ou hydrique, le problème des insectes ravageurs et des oiseaux granivores. Ces dynamiques sont analysées en lien avec la culture du riz dans la commune de Matam. Dans la première partie, l'étude met l'accent sur la présentation des potentialités et des contraintes de la riziculture. La deuxième partie porte sur le rôle de la riziculture dans les processus de transformations économiques et sociales de la commune.

## **1. Méthodologie**

### ***1.1. Présentation de la zone d'étude***

La commune de Matam est une capitale régionale, dominée par une population d'agriculteurs. Près de 70% des habitants travaillent dans le secteur agricole. La commune, située à 691 km de Dakar (la capitale du pays), est localisée dans le secteur amont de la moyenne vallée du fleuve Sénégal sur une haute levée, sur une altitude qui varie entre 13 et 16 m du Sud vers le Nord. Elle est située entre la latitude 15°39 Nord et la longitude 13°15 Ouest. Avec une superficie de 2 500 ha, soit 250 km<sup>2</sup>, la commune de Matam est délimitée au Nord par la commune de Nabadji Civol, au Sud par celle de Ogo, à l'Ouest par la commune de Oourossogui et à l'Est par le fleuve Sénégal qui la sépare du village mauritanien Rewo.

Figure 1 : Carte de localisation de l'espace d'étude (commune de Matam)



Source : Ismaila Diop, 2021.

Cette carte faite à base de données des travaux géographiques et de la cartographie (DTGC), montre la position et la localisation de la commune de Matam au Sénégal et à l'échelle régionale (Matam) où elle est délimitée par différentes localités (Nabadji Civol, Ogo, Ourosogou). Elle est délimitée à l'Est par le fleuve Sénégal qui constitue un élément structurant de la zone sur lequel repose le développement des activités socio-économiques des populations.

### ***1.2. Collecte des données de terrain***

La collecte des données de terrain repose sur l'échantillonnage des ménages à enquêter (septembre et octobre 2017). La méthode aléatoire a été utilisée dans l'échantillonnage où chaque individu ou unité de la population agricole a une chance d'être sélectionné(e). Sur les 50 chefs de ménages interrogés, il y a 38 hommes et 12 femmes. L'effectif des hommes dans cette enquête, s'explique notamment par le fait que la grande partie des chefs de ménages est composée d'hommes et ce n'est que pour quelques rares cas (décès du père de famille par exemple), nous avons des femmes. Le questionnaire portait sur différents thèmes de l'activité agricole : les superficies cultivées (nombre d'hectares occupés/famille), les problèmes d'accès à l'eau, la qualité des semences, les moyens matériels et financiers, le rendement. Pour les institutions et

les techniciens agricoles, le guide d'entretien a été le principal outil de collecte de données. Milieu très convoité par les chercheurs, la vallée du fleuve Sénégal est riche en ressources bibliographiques.

## **Résultats**

### ***1.3. Une commune aux potentialités hydro-agricoles abondantes***

La commune de Matam est une zone autour de laquelle, tous les terrains situés à l'Ouest, à l'Est et au Sud sont inondables. Ce qu'on appelle alors le « kolangal » de Matam-Ourossogui. Pendant les hautes eaux du fleuve, cette vaste cuvette se transforme en zone d'épandage pour les eaux de crue déversées par les marigots de Diamel et de Navel. La ville isolée est reliée au reste du pays par la route menant à Ourossogui.

### ***1.4. L'eau entre abondance et rareté***

D'importantes ressources hydriques constituées des eaux de surface et des eaux souterraines sont disponibles dans la zone de Matam. Les eaux de surface sont constituées par la présence du fleuve Sénégal qui longe la région sur environ 200 km à l'est et au nord et constitue un potentiel certain pour les cultures irriguées et les cultures de décrue. De même, il est à reconnaître que les nombreux défluent du fleuve tels que le Diamel et le Dioulol parcourent la commune voire la région et accroissent ainsi ce potentiel. A cela il faut ajouter de nombreux marigots et mares temporaires ou permanents disséminés dans la commune et ses environs. Ainsi, il faut noter que le fleuve Sénégal et le défluent de Diamel sont deux ressources hydriques capitales qui sont à la base de développement de toute activité hydro-agricole dans la commune. Ils conditionnent le développement de ces activités malgré le caractère aujourd'hui faible des pluies.

Photographie 1: le fleuve Sénégal    Photographie 2 : le défluent de Diamel



**Source** : clichée DIOP Ismaila, octobre 2017

Le fleuve Sénégal (photo 1) se situe entre la ville de Matam au niveau de la rive gauche et le village de Réwo situé en rive droite de la République de Mauritanie. Il représente une ressource commune aux deux Etats (Sénégal, Mauritanie). Le défluent de Diamel (photo 2) se situe entre le quartier de Diamel et la ville de Matam (chef-lieu de la commune). Il favorise en effet, le développement de l'agriculture irriguée aussi bien pour le village de Diamel que pour les autres localités de la commune. Toutefois, la récurrence des fortes inondations participe à une dégradation inquiétante des berges du fleuve qui compromet les activités agricoles et pastorales de même que l'habitat entraînant le déplacement forcé des populations.

Pour les eaux souterraines, elles sont constituées principalement par le maastrichtien accessible à moins de 90 m et présent dans toute la région. C'est la nappe la plus profonde et la plus douce. La nappe phréatique est accessible entre 4 et 8 m de profondeur et alimente les différents puits de la commune.

La présence du fleuve et de ses plus importants défluent présente un véritable atout pour le développement du trafic fluvial entre notamment les différents villages du « daande maayo », situés dans les trois Etats que sont le Sénégal, le Mali et la Mauritanie. Il favorise le développement des relations commerciales et les échanges culturels dans le cadre effectivement de la coopération régionale et transfrontalière. La ville s'est ainsi développée autour de cette ressource en s'étirant sur ses rebords de Diamel au Nord à Navel au Sud.

Cependant, la commune de Matam à l'image de sa région est dans un contexte climatique contraignant. Le déficit pluviométrique endémique y constitue un obstacle redoutable aux activités agricoles. La pluviométrie moyenne annuelle relevée à la station de Matam sur la période 1950-1997 est de 398mm. La tendance baissière de la pluviométrie annuelle, à partir des années 1970, constitue une crainte au développement de l'agriculture. Le climat local subit également l'influence du désert mauritanien qui étend ses vagues de chaleur sèche et de poussières sur toute la zone. Les moyennes de températures enregistrées à Matam restent assez élevées tout au long de l'année. Elles varient entre 16 et 30°C en saison froide et 35 et 48°C en saison sèche. L'accès difficile à la terre apparaît également comme un obstacle aux activités agricoles.

### ***1.5. La superposition des droits sur le sol et le problème d'accès à la terre***

Dans la commune de Matam la question foncière constitue une problématique majeure. L'accès à la terre est d'autant plus complexe qu'il y existe plusieurs régimes fonciers. Il y a tout d'abord le régime de la constatation des droits coutumiers de la terre. Il renvoie à la propriété collective, indivise et inaliénable de la terre ; c'est un patrimoine familial hérité d'une génération à une autre. Le régime de la propriété individuelle de la terre. Celui-ci résulte de l'attribution de parcelle par la voie légale, c'est-à-dire par le conseil communal. En effet, le cadre de la décentralisation l'Etat a transféré 9 domaines de compétences aux collectivités locales dont l'affectation et la désaffectation des terres du domaine national. Les conditions d'attribution sont : la capacité de mise en valeur et la formulation d'une demande affectation adressée au maire de la commune. Depuis quelques années, ce régime foncier substitue progressivement à celui traditionnel. Toutefois, le régime coutumier de la terre n'a pas été totalement supprimé. Un autre difficile à résoudre est que la majorité des terres cultivables est gouvernée par la propriété collective caractérisé par la prédominance de l'autorité du chef de famille. Cette situation, d'après certains acteurs, limite l'accès à la terre. Cela a des effets négatifs sur la production, car certaines familles n'exploitent pas leurs terres et refusent aussi de les donner à ceux qui veulent exploiter. Ainsi, selon M. Thioubou conseiller agricole au niveau de la SAED/Matam et par ailleurs président de l'union des

producteurs de riz à Matam : « parmi les 16 GIE qui existent dans le casier rizicole de Matam répartis dans les localités de Matam, Diamel, Navel, Tiguéré, seulement 12 GIE sont fonctionnels aujourd'hui et parmi les 12 GIE, il n'y que 6 GIE qui ont participé à la campagne de la saison 2017». L'accès à la terre est source de conflits récurrents entre exploitants. L'accès au foncier pour les femmes est encore plus difficile, en raison de leur place marginale dans la société. Ce qui explique par conséquent la faible participation des femmes dans l'activité agricole. Au-delà du défi pour l'accès à la terre, les riziculteurs sont confrontés à des problèmes organisationnels.

## **2. les contraintes politiques, organisationnelle et socio-économiques de la riziculture**

Le désengagement de l'Etat intervenu dans les années 1980, à la suite de l'application des programmes d'ajustements structurels, a rendu difficile les activités rizicoles à Matam. En effet, la démission de l'Etat s'est traduite par la suppression des subventions sur les intrants et le matériel agricole ainsi que par le transfert de la commercialisation du riz et de la gestion des facteurs de production aux producteurs.

Une autre source de difficultés est la dévaluation du franc CFA en 1994 en modifiant radicalement les structures des prix. Pour l'agriculture irriguée notamment la filière rizicole, elle s'est traduite par une augmentation brutale des coûts de production. Ceci combiné avec d'autres facteurs comme le problème d'organisation et de gestion des producteurs, justifient ainsi les nombreuses difficultés socio-économiques auxquels font face aujourd'hui les producteurs de riz sur le territoire national et particulièrement dans la vallée du fleuve Sénégal qui de par ses potentialités, apparaissait jadis aux yeux des acteurs comme la terre nourricière du pays. Le retrait partiel de la SAED (Société d'aménagement et d'exploitation des terres du delta et de la vallée du Fleuve Sénégal) apparait aux yeux des producteurs comme l'un des facteurs déterminants qui empêche le développement de la filière rizicole. Le recul de l'interventionnisme étatique par le biais de la SAED a réduit les possibilités d'encadrement des agriculteurs. Le manque d'encadrement a comme effet, d'une part, le problème de gestion des aménagements et d'autre part le manque de matériels agricoles.



Au niveau des agriculteurs, il se pose un problème d'organisation, malgré l'existence d'une structure, l'Union des producteurs. La participation à la prise de décision est faible. Peu de gens répondent aux rares réunions qui sont organisées. Le manque de motivation est surtout lié à l'absence de démocratie dans le fonctionnement de la structure et les conflits générationnels. Les personnes âgées sont accusées par les jeunes de vouloir s'éterniser à la tête de l'Union. De nombreux conflits entre agriculteurs ont été notés au sein des organisations paysannes aussi bien dans le casier de Matam que dans les périmètres irrigués villageois (PIV) situés des quartiers de Diamel et de Navel.

Il est important aussi de constater que les moyens financiers comme institutionnels et organisationnels ne sont pas toujours au rendez-vous pour une rentabilité remarquable du riz irrigué. L'accès difficile au crédit est tout d'abord lié au problème de remboursement auquel est confronté par la CNCAS (Caisse Nationale de Crédit Agricole Sénégalais). Selon le chef d'agence à la CNCAS de Matam « la banque finance les producteurs dans toute la chaîne de valeur (production, transformation, commercialisation) mais ces derniers ne parviennent pas à rembourser totalement leurs crédits. L'absence de financement pour l'achat des intrants de production explique la faible participation des riziculteurs aux différentes campagnes agricoles. Cela explique aussi les faibles rendements des activités rizicoles. Enfin, la commercialisation rencontre des difficultés. A l'échelle des aménagements agricoles, les producteurs sont confrontés à d'autres défis.

### **3. Les aménagements hydro-agricoles**

#### ***3.1. Les problèmes rencontrés dans les espaces aménagés***

Les problèmes notés dans l'aménagement tant au niveau du casier que dans les périmètres irrigués villageois (PIV), sont multiples et de plusieurs dimensions : nombre très limité de casiers existants dans la zone (un seul), problème de réhabilitation des PIV, faiblesse des superficies aménagées, insuffisance du nombre d'hectares affectés par famille, périmètres irrigués de mauvais état, problème de matériels agricoles. Le seul casier rizicole qui existe à Matam regroupe la majorité des producteurs de la commune. Le nombre d'hectares affectés aux

exploitants est faible. Les superficies affectées aux producteurs tournent autour de 0.25 à 0.5 ha/famille. Selon le représentant de la SAED à Matam, par ailleurs président de l'union des producteurs de riz à Matam, le casier de Diamel est composé de 52 membres répartis sur 26 ha, soit 0.5 ha par unité de production. La zone de Matam est répartie en 7 secteurs dont Matam. Par exemple, le secteur Matam 7 couvre 29 ha répartis à 58 membres. Pour la zone de Navel, nous avons trois secteurs dont Navel 1(36 ha et 72 membres), Navel 2 (31 ha et 62 membres) et Navel 3(23 ha et 46 membres) où les producteurs occupent chacun 0.25 ha. La carte ci-dessous donne un aperçu de casier aménagé. Les producteurs occupant ce casier sont organisés en G.I.E dont certains se retrouvent avec 0.25 ha et d'autres 0.50 ha.

Figure 2: Carte du plan d'aménagement du casier de Matam



Source : SAED/MATAM

Créé en 2013, ce casier (Figure 1) est un projet financé en grande partie par la BID (Banque Islamique de Développement) pour un coût de 10.41 milliards soit 87% et l'Etat du Sénégal avec 1.54 milliards soit 13%. Prévu sur une superficie totale de 450 ha, l'aménagement du casier compte 325 ha utilisés, répartis entre 650 attributaires, soit 0.5 et 0.25 par famille. Dans le cas de ce casier, c'est surtout l'enclavement qui pose problème.

Dans les aménagements, il y a aussi les contraintes liées à la gestion de l'eau. Dans les systèmes de cultures irriguées, la gestion de l'eau est essentielle pour éviter les dysfonctionnements susceptibles d'avoir des

effets néfastes sur les cultures. L'aménagement est un élément dans le processus de gestion de l'eau à travers les digues de protection, les canaux d'irrigation et de drainage en bon état. Dans le secteur de la commune de Matam, nombreux ce sont des problèmes notés dans le volet de l'irrigation. En effet, dans un casier de plus d'une vingtaine de parcelles partageant un seul canal d'irrigation, des conflits peuvent surgir autour de l'accès à l'eau entre les producteurs. Les tensions sont liées aux stratégies développées par certains producteurs, notamment en détournant canaux d'irrigation vers leurs parcelles. Les photographies 3 et 4 montrent, par exemple, les pratiques de certains producteurs et l'état des digues de protection, dans le casier de la commune de Matam.

Photographie 3 : violation des normes

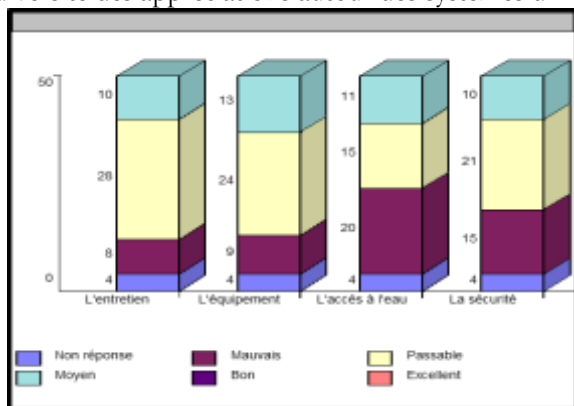
Photographie 4 : état des digues de protection d'irrigation



Source : travail de terrain, campagne 2017

La photographie 3 montre des pratiques effectuées par certains producteurs par endroit pour accéder à l'eau, mais qui plongent d'autres dans des situations difficiles car ne pouvant pas remplir suffisamment leurs parcelles voire accéder à la ressource (eau). Dans la photographie 4, on remarque la dégradation des digues de protection qui génère un dysfonctionnement dans le système d'irrigation. Parallèlement, le déversement des eaux fait pousser des herbes qui à leur tour empêchent la circulation normale de l'eau. Compte tenu de cette situation, le système d'irrigation est diversement apprécié par les producteurs (figure 4)

Figure 4: diversité des appréciations autour des systèmes d'irrigation



Auteurs, 2021.

Cette représentation résulte du traitement informatique des différentes réponses notées sur l'irrigation en ce qui concerne l'entretien, l'équipement, l'accès à l'eau et la sécurité des installations. L'analyse de cette figure montre que le système d'irrigation rencontre plusieurs difficultés. Ces problèmes associés au manque de moyens financiers pour acheter des motopompes limitent la production. Il existe néanmoins des producteurs qui en disposent.

L'installation du casier rizicole de la commune (Figure 2) en 2013, s'est accompagnée d'une innovation.

Il s'agit en effet de l'existence d'une station de pompage avec trois pompes pour 325 ha répartis entre 650 attributaires. Cependant, cette station de pompage ne parvient pas à répondre aux attentes des producteurs, car parmi les trois pompes existantes, il n'y a qu'une seule qui fonctionne, les deux autres sont en panne. Les difficultés d'accès à l'eau ont conduit à l'abandon de certaines parcelles de cultures.

#### 4. Discussion

Avec une population estimée à plus de 18 586 habitants, la commune de Matam présente plusieurs caractéristiques socio-économiques. Elle est caractérisée sur le plan économique par une population active répartie entre les différents secteurs que sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat, le commerce et les services. Il faut toutefois noter que la commune est marquée par la prédominance du secteur primaire qui

concentre au niveau régional plus de 70% de la population. Aussi, de par sa position sur les bords du fleuve, il s'agit d'un site qui est très favorable à l'activité agricole qui occupe la majorité de la population en période hivernale. De plus les possibilités d'intégration avec l'élevage et les potentialités hydro-agricoles contribuent au renforcement de ce secteur qui, du reste mobilise un bon nombre d'actifs. De ce fait, la pratique agricole en générale fait partie du mode de vie des populations majoritairement constituées d'agriculteurs, d'éleveurs et de pêcheurs.

Comme c'est le cas pour toute la région du fleuve, plusieurs types de cultures y sont rencontrés : les cultures sous-pluies, totalement soumises aux aléas climatiques, reposent sur la production de céréales (maïs, mil, sorgho). Ces dernières années, la production céréalière a connu une baisse des rendements à cause de l'irrégularité des pluies et à la baisse de fertilité des sols. En deuxième lieu, nous avons les cultures irriguées : Parmi ces types de cultures, nous avons le riz, le maïs et les produits maraîchers (oignon, patate douce, gombo, tomate...). Ces cultures constituent par conséquent une alternative importante et permettent aux populations de vivre sereinement les mois de soudure de la saison sèche. Il s'agit ainsi des cultures où beaucoup de difficultés se notent car nécessitant de nombreux moyens matériels et financiers. En fin, figurent les cultures de décrue. Elles sont effectivement pratiquées sur les berges du fleuve et au niveau des vallées inondables, après le retrait des eaux de crue (de Novembre à Janvier). Et parmi les types de cultures de décrue, on peut citer le sorgho, le maïs, le niébé et la patate douce mais qui connaissent depuis quelques années une perturbation avec notamment la baisse de la pluviométrie et l'avènement des barrages (Diama en 1986 et Manantali en 1988).

Sur le plan social, Matam constitue une localité où le rapport à la propriété, notamment aux ressources agro-halio-pastorales (agriculture, pêche, élevage) en général, et la parenté semblent déterminer les rapports entre les différentes catégories sociales en jeu : les rimbe, les gnegnio, les mathioubé. Les rimbe (hommes) sont constitués des groupes suivants : fulbe, torobe et subalbe. Occupant le sommet de la hiérarchie sociale, ils ont le contrôle sur les différentes ressources : terres, eaux, zones de pâturage. Les relations de subordination ne facilitent l'accès aux ressources pour les autres groupes. Agriculteurs, éleveurs et pêcheurs constitués principalement de « rimbe » se partagent la gestion des ressources suivant le transept géo écologique, jeeri/

walo/ falo/ fonde/ hollalde. Par conséquent, un nombre important des ménages ne disposent pas de terres et du coup, plus de la moitié de la population ne parviennent pas à satisfaire leurs besoins alimentaires.

## **Conclusion**

L'agriculture sénégalaise, après la longue crise des années de sécheresse (1960-1970), a vu naître des systèmes de relance notamment avec la Nouvelle Politique Agricole (NPA). La Vallée du fleuve Sénégal constitue un terrain intéressant d'analyse des rapports entre aménagements hydro-agricoles et système de production. Ainsi, la culture irriguée, particulièrement la riziculture introduite de façon significative, est aujourd'hui le principal facteur de la transformation de l'espace agricole et la cause des mutations socio-économiques.

Cependant, nombreuses sont des difficultés notées dans le développement de cette activité qui depuis son introduction, a toujours porté l'espoir des acteurs du secteur. La commune de Matam l'une des localités de la Vallée du Sénégal où l'activité agricole est dominée par la riziculture, malgré les nombreuses contraintes rencontrées par les paysans, est marquée par cette situation difficile. Tout d'abord, le problème foncier, c'est-à-dire les difficultés d'accès à la terre notamment pour les femmes avec des attributions très faibles. Il y a aussi le manque de moyens matériels et financiers. Au plan technique, l'irrigation est une activité très faiblement maîtrisée dans tous les périmètres de la commune aussi bien au niveau des Périmètres irrigués villageois (PIV), mais aussi et surtout que dans le casier rizicole qui regroupe un nombre important de producteurs des différentes localités de la commune. Ces contraintes expliquent la faiblesse des rendements dans la production.

En perspectives de développement de l'agriculture, il faut augmenter les superficies exploitées et faciliter l'accès au foncier notamment aux femmes qui sont devenues des acteurs très déterminantes dans le processus de production agricole. Il est important aussi d'améliorer l'accès au matériel agricole, au financement et renforcer considérablement l'encadrement des producteurs. La professionnalisation des acteurs à travers la maîtrise des techniques d'irrigation constituerait un moteur déterminant du développement de l'activité rizicole dans la commune de Matam.

## Références bibliographiques

**ANSD/SRSD Matam**, (2009), *Situation économique et sociale de la région de Matam*, 110 p.

**ANSD/SRSD Matam**, (2013), *Situation Economique et Sociale Régionale de Matam*, 113 p.

**Baldé Aliou**, (2002), *Développement de la culture du Coton dans le secteur de KOUNKANE : Problèmes et stratégies de relance*, mémoire de master, UGB de Saint-Louis, 131 p.

**Diédhiou Ibrahima**, (2015), *Le rôle des Organisations paysannes dans la sécurisation alimentaire et le développement local en Basse Casamance : l'exemple de l'Entente de Diouloulou dans la Commune de Djinaky* (Département de Bignona), UGB de Saint-Louis, 30 p.

**ISRA**. (2008), « Caractéristiques et topologie des exploitations agricoles familiales du Sénégal », *Vallée du fleuve Sénégal*, Tome 1, 37 p.

**Belliers Jean-François, Yung Jean Michel**, (1998), « Etude des conditions de mise en valeur des périmètres irrigués dans le département de Matam », *Structures économiques et place de l'irrigation dans la stratégie des acteurs*, Tome 3, CIRAD-TERA n°96/98, 95 p.

**Diouf Mamadou, Mercoiret Marie Rose**, (1998), « Etude des conditions de mise en valeur des périmètres irrigués dans le département de Matam », *Organisation Paysannes et Irrigation*, Tome 5, CIRAD-TERA n°02/99, 104 p.

**Le Gal Pierre Yves, BRUNO LIDON**, (1998), *Etude des conditions de mise en valeur des périmètres irrigués dans le département de Matam. Analyse des performances technico-économiques des parcelles et des périmètres irrigués*, Tome 4, CIRAD-TERA n°03/99, 84 p.

**PNDL, ARD DE MATAM**, (2012), *Plan d'investissement communal de Matam*, 111 p.